



IMPRIMÉ SUR PAPIER FSC/PEFC

**Nestlé Magazine écrit noir sur vert.** La nouvelle formule de Nestlé Magazine que vous avez entre les mains – un format plus réduit, du papier recyclé, une imprimerie « verte » – témoigne des efforts de Nestlé France en matière de respect de l'environnement. Nous avons choisi pour fabriquer notre nouveau magazine le groupe des Imprimeries Morault, labellisé « Impri'Vert » grâce à sa démarche environnementale (choix du papier recyclé privilégié, déchets triés et éliminés selon la réglementation en vigueur). Le papier du magazine est certifié PEFC et FSC, deux certifications environnementales de la filière bois qui visent à garantir une gestion forestière socialement, écologiquement et économiquement responsable. Elles permettent notamment une traçabilité totale depuis la forêt jusqu'au produit fini. Ces deux normes ont été adaptées aux exploitants forestiers et aux entreprises (papeteries, imprimeries, distributeurs) qui travaillent dans ce secteur de façon responsable. Elles sont fondées sur un engagement volontaire et les contrôles sont assurés par un organisme indépendant. Ensemble, Nestlé et les Imprimeries Morault s'engagent fermement dans la voie d'une diminution de l'impact environnemental de leurs activités.